

FORMULE 3

DÉCLARATION SOLENNELLE
(article 25 du Règlement sur les courtiers d'hypothèques)

JE SOUSSIGNÉ, _____, DÉCLARE SOLENNELLEMENT CE QUI SUIT :

PARTIE 1 (à remplir si vous travaillez de manière autonome à titre de courtier d'hypothèques)

1. J'étais inscrit à titre de courtier d'hypothèques au cours de l'exercice allant du _____ 20__ au _____ 20__,

conformément aux certificats d'inscription qui suivent :

n° _____

n° _____

2. Au cours l'exercice, je n'ai jamais reçu ni détenu de fonds en fiducie au sens de la *Loi sur les courtiers d'hypothèques*.

PARTIE 2 (à remplir si vous êtes représentant officiel d'une personne morale ou d'une société en nom collectif inscrite à titre de courtier d'hypothèques)

1. Je suis représentant officiel de _____, qui était inscrite à titre de courtier d'hypothèques au cours de l'exercice allant du _____ 20__ au _____ 20__,

conformément aux certificats d'inscriptions qui suivent :

n° _____

n° _____

2. Au cours l'exercice, le courtier d'hypothèques n'a jamais reçu ni détenu de fonds en fiducie au sens de la *Loi sur les courtiers d'hypothèques*.

JE FAIS CETTE DÉCLARATION SOLENNELLE la croyant vraie en toute conscience et sachant qu'elle a la même valeur et produit les mêmes effets que si elle était faite sous serment.

DÉCLARÉ DEVANT MOI)

à _____,)

le _____ 20__)

)

)

Commissaire aux serments ou notaire public

)

(signature du déclarant)